

Communiqué de presse

14 avril 2014
No. 07/14

Cotation effective des titres Seplat à Londres et à Lagos

MPI informe ses actionnaires que Seplat Petroleum, société nigériane d'exploration et de production pétrolière et gazière, opérateur des Oil Mining Licenses (OML) 4, 38 et 41 et partenaire de la société Pillar sur l'OML 56 au Nigéria, a été admise ce jour à une double cotation sur le London Stock Exchange (LSE) et sur le Nigerian Stock Exchange (NSE).

L'introduction en bourse de Seplat se compose d'une offre de base de 143.284.130 actions nouvelles émises par Seplat, représentant 26,4 % du capital social de Seplat post-offre (hors exercice de l'option de sur-allocation, consistant en un maximum de 10.336.183 actions nouvelles supplémentaires).

Sur la base du prix d'offre fixé le 9 avril 2014 (210 pence par action pour la cotation sur le LSE et NGN 576 par action pour la cotation sur le NSE), la capitalisation boursière totale de Seplat est approximativement de 1,140 milliard de livres sterling (soit 1,900 milliard de dollars américains), hors exercice de l'option de sur-allocation. Au terme de la première journée de cotation, le titre Seplat cotait 222,88 pence par action sur le LSE et NGN 604,80 sur le NSE.

Au résultat de cette offre de titres, MPI, qui détient actuellement 30,1 % du capital social de Seplat, sera dilué à 22,16 % du capital social de Seplat (21,75 % si l'option de sur-allocation devait être exercée en totalité).

Une partie du produit de l'émission sera utilisée par Seplat pour rembourser la totalité des sommes restant dues au titre du prêt d'actionnaire accordé par MPI à Seplat le 25 juin 2010, soit 48 millions de dollars américains. Le reste du produit de l'émission sera utilisé notamment pour financer de nouvelles acquisitions.

Dans le contexte de l'introduction en bourse de Seplat, ses actionnaires fondateurs MPI, Shebah Petroleum Development Company Ltd et Platform Petroleum Joint Ventures Ltd ont mis fin au pacte d'actionnaires daté du 22 décembre 2009. Aux termes de ce pacte, MPI bénéficiait notamment d'un droit de veto sur l'ensemble des décisions structurantes tant que son prêt d'actionnaire n'était pas intégralement remboursé. La résiliation du pacte d'actionnaires et d'éventuelles évolutions dans la composition du conseil d'administration de Seplat à la suite de la cotation pourraient conduire MPI à requalifier la nature du contrôle exercé par MPI sur Seplat (de contrôle conjoint à influence notable). En tout état de cause, cela ne changera pas la méthode de consolidation actuelle de la participation dans Seplat par mise en équivalence.

A ce jour et tant que MPI détiendra plus de 15 % du capital de Seplat, MPI dispose d'un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de Seplat.

Cette opération de double cotation de Seplat permet à MPI de bénéficier d'un rayonnement complémentaire à l'international et d'accroître sa visibilité sur les marchés financiers, notamment celui de Londres.

Fort d'une trésorerie conséquente, MPI poursuit activement l'examen d'opportunités tant dans son portefeuille actuel que dans d'autres pays.

Plus d'informations sur cette double cotation sont disponibles sur le site de Seplat à l'adresse suivante : <http://seplatpetroleum.com>

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.